

Téléphone 079 449 16 46

CCP 10-11166-3

Courrier Case postale 33, 1020 Renens 2

Date 10 janvier 2013

Internet <http://www.citrap-vaud.ch>

M. Michel Pernet
Directeur MBC / TPM
Riond-Bosson 3
CP 232
1110 **Morges 2**

TPM

1. Ligne 701 - tronçon Pré-Fleuri - Bourdonnette sur la RC1a requalifiée ou en planification

2. Nouveaux horaires à partir du 9 décembre 2012 : correspondances à la gare de Morges en soirée entre les trains IR / RE et les lignes 701 / 702 / 703

Monsieur le Directeur et cher Monsieur,

1. A l'exception des habitants du quartier de l'Ormet de la Commune d'Ecublens, qui pleurent leur arrêt « Ruchoz » sur l'av. du Tir-Fédéral, nous constatons que le nouveau parcours de la ligne 701 à l'est du carrefour de Pré-Fleuri donne entière satisfaction et nous nous en félicitons.

Toutefois, deux aspects méritent encore d'être corrigés et nous revenons, en plus, sur un troisième, discuté entre M. Henri-David Philippe et le soussigné :

- nous sommes étonnés que, trois mois après l'introduction du nouveau parcours, les arrêts « Parc Scientifique », « Pâqueret » et « Champagne » sur la RC1a ne sont toujours pas équipés de distributeurs de billets, péjorant ainsi inutilement la vitesse commerciale de la ligne (ceci est toutefois aussi valable à l'ouest de la Venoge pour plusieurs arrêts) ;
- l'arrêt « Parc Scientifique » sud (direction Echichens-Bourdonnette) aboutit dans un sorte de « no man's land », dépourvu d'une rampe d'accès / escaliers aux logements d'étudiants et surtout au large passage sous-route sensé le relier à l'EPFL. Résultat : les nombreux usagers qui s'y rendent traversent la RC1a dangereusement en dehors de tout passage piétons.

En plus :

- nous regrettons qu'il semblerait, manifestement, qu'on ne donnera pas suite à une proposition discutée avec M. Philippe, soit d'aménager une voie réservée Bus sur le tronçon Av. Forel - Dorigny côté Sud, non encore requalifié où la largeur de la chaussée le permettrait aujourd'hui déjà sans aucun problème et à un coût très modeste (pratiquement que du marquage routier). Certes, on va objecter que la requalification pourrait démarrer à fin 2013, mais on aura alors perdu une bonne année où les bus sont régulièrement pris, disons à partir de 16h30 et parfois jusqu'à 18h30, dans des

bouchons qui commencent au giratoire « Pâqueret » ou même avant, leur faisant perdre entre 5 - 10 minutes du lundi au vendredi avant d'atteindre la Bourdonnette. En revanche, pas ou peu de problèmes dans le sens Lausanne-Morges (les bouchons se limitent, du lundi au vendredi le matin entre 07h30 et 09h00, entre la Bourdonnette et le giratoire de Dorigny).

Nous sommes conscients que les lourdeurs administratives sont importantes, mais sont-elles vraiment insurmontables?

2. A la lecture des nouveaux horaires CFF et TPM, valables à partir du 9 décembre, nous regrettons de constater qu'on aura perdu un bon nombre de correspondances à l'arrivée des trains IR et RE avec les lignes 701 / 702 et 703.

Qu'on se comprenne bien, il ne s'agit bien sûr pas des périodes où les bus sont exploités, du lundi au vendredi, à la cadence de 10, 15, voire peut-être même de 20 minutes, mais essentiellement le soir à partir de 19h00 ou de 20h00, et régulièrement le samedi, puis encore plus le dimanche toute la journée, où ils le sont à une cadence de 30 minutes, si ce n'est d'une heure.

En effet, avec le nouveau concept d'horaire des CFF, les trains IR et RE arrivent en gare de Morges, dans les deux sens, dans un mouchoir de poche, soit aux ..27/31 respectivement ..57/01 pour la direction Genève-Lausanne et ..26/31 respectivement ..56/01 pour la direction Lausanne-Genève.

Or, à l'exception du dernier départ de la ligne 702 en direction de Tolochenaz, les bus des lignes 701 / 702 / 703 partent de la gare de Morges, dès 19h00 ou 20h00, systématiquement à ..00 et ..30, rendant toute correspondance hasardeuse pour les arrivées des trains à ..56 ou ..57 et impossibles pour celles de ..01 et ..31. Ceci provoquera ainsi des temps d'attente de près d'une demi-heure, si ce n'est d'une heure entière, pour les usagers, inacceptables si on veut favoriser le transfert modal.

Certes, les nouveaux horaires TPM sont maintenant publiés et imprimés. Mais la citrap-vaud suggère que cette problématique soit réétudiée et si possible corrigée lors d'une prochaine échéance envisageable.

Nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à nos observations et demandes et vous présentons, Monsieur le Directeur et cher Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le comité de la citrap-vaud :

Maurice Decoppet